

# LIGUE DE WILAYA DE FOOT-BALL DE CONSTANTINE

## COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

Membre présent : Messieurs, TELGHAMTI SALIM

DJARBOUA Kamel

KHALED ABDERAHIM

### AFFAIRE CLUB JSNV.

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégué qui signalent que le club JSNV ayant enregistré (03) trois forfait délibéré saison sportive 2024/2025
- Attendu que le club JSNV n'a fourni aucune justification à ces absences.
- Vu l'article 62 des règlements des championnats de foot-ball amateur.

### 1<sup>er</sup> Forfait :

- Vu l'absence de l'équipe JSNV sur le terrain.
- Attendu que le match CSB/JSNV en question a été programmé le 14/12/2024 à 14h00 au stade didouche mourad (7eme Journée).

### 2eme Forfait :

- Vu l'absence de l'équipe JSNV sur le terrain .
- Attendu que le match JSNV/RBC en question a été programmé le 04/01/2025 à 14h00 au stade ben badis (10 eme Journée)

### 3eme Forfait :

- Vu l'absence de l'équipe JSNV sur le terrain .
- Attendu que le match ESM/JSNV en question a été programmé le 18/01/2025 au stade Didouche mourad à 14h00 (12eme journée).
- Vu l'article 62 des règlements des championnats de foot-ball amateur

### PAR CES MOTIFS :

**LA Commission décide en application l'article 62 de R.G de la FAF est déclaré en**

**FORFAIT GENERAL DU CLUB JSNV durant la saison 2024-2025.**

- ✚ Les équipes qui devront la rencontrer compteront (03) Trois points et (03) trois buts.
- ✚ Le club JSNV est considéré classé dernier de son groupe.